



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 novembre 1998

Collectes sélectives - Demandes de subventions

Conseillers en exercice : 44

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 Novembre 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 25 Novembre 1998

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA

DELIBERATION D98468

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 novembre 1998

Nettoient Parc Auto

Collectes sélectives - Demandes de subventions

Madame Geneviève PERRIN-GAILLARD, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La Ville de Niort s'est engagée depuis près de dix ans dans les collectes sélectives des déchets ménagers.

En 1992, la Ville a débuté la collecte des déchets fermentescibles en porte à porte sur la base du volontariat.

En 1994, la Ville a signé le contrat Eco-Emballages pour la collecte des emballages ménagers.

Aujourd'hui, afin de parfaire le développement de la collecte sélective, la Ville de Niort souhaite, étendre à tous les Niortais le tri des déchets fermentescibles d'une part et d'autre part collecter "les propres et secs" c'est à dire les bouteilles plastiques, les emballages cartons, les boîtes de conserve métalliques, les briques en carton et éventuellement, les revues, magazines et journaux. Afin de déterminer la meilleure façon de collecter ces déchets, la Ville de Niort à l'intention, dès le début 1999, de pratiquer ces collectes selon un ou plusieurs scénarii actuellement en cours d'étude.

La Ville souhaite aussi :

- . agrandir une plateforme de compostage
- . construire une déchetterie industrielle
- . construire un centre de tri
- . rénover sa décharge.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à solliciter les subventions au taux le plus élevé pour les collectes sélectives et le centre de tri, auprès de :

- . l'ADEME, l'Agence pour le Développement et la Maîtrise de l'Energie,
- . le Conseil Général des Deux-Sèvres
- . le Conseil Régional Poitou Charentes.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjointe Déléguée

Geneviève PERRIN-GAILLARD

[Ordre du jour](#)